

Créations des micros entreprises, le poids des réseaux informels, le cas des femmes migrantes en France

Brice Arsène MANKOU,

Docteur en Sociologie, bmankou@yahoo.fr

Résumé : Les micros entreprises des femmes migrantes en France se développent de façon considérable. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène : le besoin d'autonomie de ces femmes et la double discrimination dont elles se disent victimes sur le marché du travail. Cependant dans ce processus de créations de micro entreprises, deux facteurs essentiels interviennent, à savoir : les aspects psychoculturels ; les aspects socio-culturels. Ainsi notre étude s'attèle à comprendre les activités qui renferment les microentreprises de ces migrantes en précisant leurs identités et leurs motivations à la création de ces entreprises. Que fait la créatrice de micro entreprise d'origine africaine et vivant dans la région Nord Pas de Calais ? Qui est-elle ? Pourquoi crée-t-elle ? A-t-elle des prédispositions à la création d'entreprise ? Autant de questions abordées par notre recherche qui se veut analytique, qualitative et empirique. Notre enquête a concerné 50 femmes migrantes originaires d'Afrique et habitant le Nord Pas de Calais.

Mots-clés : Femmes camerounaises – dynamique migratoire – impact socio-économique

Abstract : Micro companies of the migrant women in France develop in a considerable way. Several factors(mailmen) explain this phenomenon : The need of autonomy of these women and the double discrimination victims of which they say to themselves on the labor market. However in this process of begun creations of microphone(microcomputing), two essential factors(mailmen) intervene, namely : The psycho-cultural aspects ; The sociocultural aspects. So our study joins to understand (include) the activities which contain micro companies of these migrants by clarifying their identities and their motivations in the creation of these companies. What makes the creator of micro begun by origin African and living in the region Nord-Pas-de-Calais? Whom is she(it)? Why does she(it) create? Has she(it) predispositions in the new business start-up? So many questions approached by our search(research) which wants analytical, qualitative and empirical. Our survey (investigation) concerned 50 migrant women native of Africa and living in Nord-Pas-de-Calais.

Keywords : Cameroonian Women - migratory dynamics - impact economic socio

1. Introduction

La mondialisation, outre ses avatars économiques (Mankou, 2008), a considérablement amplifié les migrations féminines au cours de ce XXIème siècle. Ainsi, les migrations sont liées à la question de la « réussite sociale » de ces milliers de femmes africaines qui émigrent dans le seul but que le mythe de « l'ailleurs », du « lointain » leur procure cette « réussite sociale ». C'est pour cette raison qu'aujourd'hui de plus en plus de migrantes africaines créent des microentreprises, pour

d'une part acquérir une autonomie socio-économique dans leur pays d'accueil ; d'autre part pour contourner la double discrimination qui les contraint au chômage de longue durée.

Véritables actrices du développement économique de leur pays d'accueil, ces femmes, grâce à leurs microentreprises, s'appuient sur des réseaux informels comme les tontines pour développer leurs activités socioéconomiques.

Il y a donc une interaction entre migration et création de micro entreprise dans la mesure où les femmes migrantes sont également des femmes entrepreneuses. Cet article a pour but d'analyser cette interaction migration et création d'entreprise à la lumière d'une des formes de réseaux les plus répandues dénommée : les tontines.

Il s'agit pour nous de nous interroger sur les logiques qui guident ces femmes chefs de micro entreprises. Ainsi à travers une recherche empirique, nous avons enquêté sur 50 migrantes commerçantes du Nord Pas de Calais pour la plupart, qui évoquent leurs activités, les motivations et les phases du processus de création des micro entreprises et les sources de financement qui leur ont permis d'ouvrir des commerces destinés prioritairement à leurs congénères.

Pourquoi cet engouement vers un commerce ethnique ?

Avaient-elles des prédispositions à créer des microentreprises ?

Autant de questions qui guideront notre analyse qui se veut qualitative et quantitative.

Dans un premier temps, nous présenterons notre approche théorique sur les microentreprises, les réseaux sociaux et le cas des tontines.

En deuxième lieu, nous évoquerons notre problématique et notre méthodologie avant de définir quelques concepts clés comme : micro entreprise, réseaux sociaux etc.

Dans une troisième partie, nous présenterons nos résultats suite à nos recherches empiriques sur les migrantes chefs de micro entreprises de la région Nord Pas de Calais.

A cet effet, l'immigration dite « positive »¹ a fait émerger une nouvelle classe dite des

2. Cadre théorique de notre étude

Pour étudier les micro entreprises des femmes migrantes en France, notamment dans la région Nord Pas de Calais, nous nous sommes d'abord appuyés sur l'approche par l'économie informelle (Marfaine, Sow, 1999).

Le choix de cette théorie s'explique par la nature même des formes d'activités développées par les femmes migrantes d'origine africaine. En effet, celles-ci développent des activités de petite taille, essentiellement destinées à leur procurer des revenus de subsistance. C'est d'ailleurs pour cette raison que ces activités sont dénommées à juste titre « informelles » (Kanté, 2002). Elles sont dites informelles à cause du capital modeste lié à leur financement, à l'accès limité, aux marchés « organisés » et à la technologie, aux conditions de travail médiocres...

En menant notre enquête dans la Région Nord Pas de Calais, plusieurs migrantes ont reconnu que le financement de leurs activités était lié essentiellement aux réseaux informels comme les tontines. Or, ces réseaux sont ethniques et communautaires. D'où l'apport de la théorie des minorités intermédiaires telle que développée par Bonacich, Modell, (1980). La « Middlemen Minority theory » et l'« enclave theory » de Portes, Bach, (1985) nous permettent d'analyser l'aspect ethnique de la migrante dans le processus de création de micro entreprise. Il faut souligner que cette théorie avait été élaborée pour expliquer l'entrepreneuriat des juifs Ashkénazes émigrés en Europe centrale et qui ont vécu leur migration comme « un exil temporaire ». Au cours de cette étude, nous examinerons la manière dont les femmes africaines vivent leur processus d'intégration par le travail dans leur société d'accueil.

A cet effet, la grille de John Berry (1992, 1997) qui se fonde sur trois stratégies d'acculturation pourra éclairer notre démarche à savoir :

¹ Jack Lang et Hervé Le Bras ont évoqué l'immigration positive dans leur dernier ouvrage qui porte le même nom et qui a été publié aux éditions Odile Jacob Paris 2006, 248 p.

- Est-il important d'établir et de maintenir les relations avec d'autres groupes de la société dominante ?
- Est-il important de conserver son identité et ses caractéristiques culturelles ?

A travers la théorie « Middle men minorities », nous expliquerons comment les groupes minoritaires constitués de femmes migrantes investissent ce que Bonacich (1973, 1977, 1980, 1997) appelle « les niches laissées vacantes » dans la société d'accueil.

Une autre approche interactive de l'entrepreneuriat ethnique développée par (Waldinger, Adrich et Ward) guidera notre démarche.

2. Hypothèses de recherche

Nous formulons au cours de cette étude que les micro entreprises créées par les migrantes sont déterminées par plusieurs facteurs à savoir : la fermeture du marché du travail à ces femmes, la double discrimination dont elles sont victimes du fait de leur statut de femmes et migrantes (Light, Gold, Portes, Guarnizo et Holler, 2002).

La deuxième hypothèse que nous souhaitons vérifier porte sur l'entreprise ethnique. Cette entreprise ethnique peut apparaître comme un repli identitaire ou communautaire ou encore comme une véritable solution de rechange à l'emploi régulier (Oportes, Bach 1985).

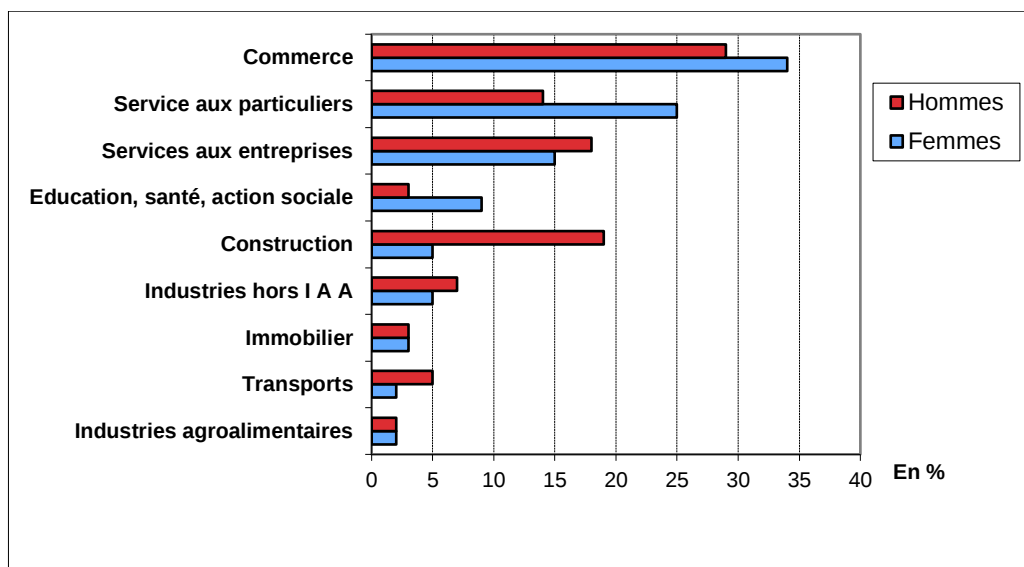
Une dernière hypothèse pourrait toucher l'aspect socio et psychoculturel des microentreprises. Il apparaît que certaines ethnies de migrantes présentent plus de prédispositions managériales ou entrepreneuriales que d'autres. Lorsqu'on compare les femmes entrepreneuses d'Afrique de l'Ouest et celle d'Afrique Centrale en France, il ressort que celles d'Afrique de l'Ouest présentent plus d'atouts dans la création de micro entreprises que leurs homologues d'Afrique Centrale. En Afrique Centrale, certaines nationalités comme les camerounaises, sont plus aptes à créer, à entreprendre que les congolaises ou les gabonaises.

3. Généralités sur le sujet des entreprises créées par les femmes en France

D'une manière générale, la France, selon l'INSEE, compte 30 % de femmes créatrices d'entreprises.

Les femmes représenteraient 46 % de la population active et 51 % de l'ensemble de la population selon le dernier recensement de 1999 (Rieg, 2003). Parmi ces femmes créatrices d'entreprises, 49 % d'entre elles sont titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme plus élevé que les hommes. Elles sont davantage attirées par le secteur tertiaire. Une femme sur trois crée son activité dans le domaine du commerce.

Graphique 1 : Secteur d'activité de l'entreprise suivant le sexe du créateur en 1998



4. La situation des microentreprises dans le Nord Pas-de-Calais

Selon l'Agence pour la création de l'emploi (L'APCE), l'initiative du programme régional de création et transmission d'entreprises (PRCTE) a connu un grand succès dans la région. Depuis 2002, les créations d'entreprises avoisineraient 67 %.

5. Problématique de recherche

Nous partons d'un constat selon lequel, les microentreprises actuelles des migrantes africaines vivant en France ont pour point de départ le besoin d'autonomie et la double discrimination sur le marché du travail dont elles sont victimes en France.

L'autonomie permet à ces femmes migrantes de pouvoir contourner le chômage qui frappe actuellement une migrante sur deux. A travers le commerce des produits agroalimentaires exotiques, les tissus, les objets d'art, les migrantes africaines participent à l'essor de l'économie de leur pays d'accueil. Ce commerce est certes ethnique, mais il traduit « une réussite sociale » dans les domaines que d'aucuns ont qualifié « d'informel » de « parallèle », de « débrouillardise ».

L'économie parallèle s'appuie sur des réseaux informels comme les tontines « Likelemba », qui apparaissent comme une source de financement pour ces femmes dont l'accès aux crédits classiques par les banques apparaît difficile voire impossible. Dès lors, on peut s'interroger sur la part réelle de l'informel dans la création des micro entreprises des migrantes.

6. Notre méthodologie

Pour aborder la question des microentreprises, nous nous sommes inspirés de la méthodologie de Stevenson et Jarillo (1990). Cette méthodologie se fonde sur trois approches, à savoir :

- L'approche centrée sur les faits avec la question « What » ? Il s'agit de savoir ce que fait l'entrepreneur. C'est une approche fonctionnelle inspirée de l'approche gestionnaire de l'entrepreneuriat immigré et des théories économiques développées par Say (1803), Schumpeter (1995), Kirzner (1983). Au cours de nos entretiens semi-directifs avec ces

migrantes, cette question « Que fait la femme migrante créatrice de micro entreprise ? » est revenue plusieurs fois.

- La deuxième approche regroupe la question liée à l'identité de la micro entreprise. C'est l'approche par les traits qui détermine les caractéristiques et « l'ethos » de la femme migrante. C'est la question Who ? Why ? Qui sont-elles ? Pourquoi créent-elles ?
- Le dernier axe de la méthodologie concerne l'approche alternative centrée sur la création d'entreprise. C'est l'approche du Comment « How ». Comment parviennent-elles à créer des microentreprises ?

Pour nous résumer, Fayolle (2003) qui s'est inspiré des travaux de Fillion (1997), Londstrom (1998) synthétise cette méthodologie et ses trois approches.

Tableau 1

	Approche What	Approche Who and Why	Approche How
Domaine scientifique principal	Economie	Psychologie Psychologie cognitive Sciences de comportement	Science de gestion
Objet d'étude	Fonction de l'entrepreneur	Caractéristiques personnelles et trait des individus entrepreneurs Entrepreneurs potentiels	Processus de création d'une nouvelle activité
Hypothèse de base	L'entrepreneur joue un rôle dans la croissance économique	Les entrepreneurs sont différents des non-entrepreneurs	Les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres
Demande sociale	Etat, Collectivités territoriales	Entrepreneurs Entrepreneurs potentiels Système éducatif Formateur	Entreprises Entrepreneurs Entrepreneurs potentiels Educateurs Formateurs, structures d'accompagnement et d'appui aux entreprises

Source : Tableau d'après Fayolle (2000, 2003) *entrepreneuriat*

Ainsi cette approche gestionnaire du phénomène « entreprenariat migrant » renforce un angle sur les faits, les individus et les processus de création d'entreprise.

Notre méthodologie à travers des entretiens semi-directifs a donc concerné les migrantes créatrices de micro entreprises du Nord Pas de Calais. Notre enquête a permis de mener ces entretiens, qui ont duré une demi-heure chacun, a touché des villes du Nord Pas de Calais comme Lille, Lens, Calais, Boulogne sur Mer et Dunkerque. Ces entretiens se sont déroulés « in situ ».

Nous nous sommes déplacés pour rencontrer ces femmes créatrices et propriétaires de micro entreprises. L'objectif de cette enquête était d'analyser l'activité des migrantes, leurs identités (âge, origine géographique) et leurs motivations, à créer ces microentreprises.

Notre étude s'est inspirée des analyses de Sophie Boutillier, Claude Fournier (2009) sur l'entrepreneur à Dunkerque (Boutillier, 2004), l'analyse socioéconomique de l'entreprise artisanale (Boutillier, Fournier, 2009).

Les travaux de ces chercheurs nous ont permis de définir « l'ethos » de l'entrepreneur de la très petite entreprise définie selon Boutillier comme une « expérience solitaire » (Boutillier, 2004).

Au cours de nos entretiens avec ces 50 créatrices de micro entreprises, nous avons retenu trois critères à savoir :

- Résider dans la région Nord Pas de Calais
- Avoir un registre de commerce
- Exercer une activité commerciale dans la région.

7. Définitions et concepts fondamentaux

Micro entreprise : Ce concept désigne généralement les très petites entreprises. Mais une micro entreprise peut être individuelle, familiale souvent constituée d'un chiffre d'affaires faible.

En Afrique, selon Camileki (2009), on distingue trois types de micros entreprises à savoir :

- Les micro entreprises dont le capital est inférieur à 50 000 F CFA soit 75 € qui regroupent des petits métiers dits du service essentiellement dans le domaine du commerce
- Les micros entreprises dont le capital est compris entre 50 000 FCFA (75€) et 200 000 FCFA (300€)

Ces petites entreprises émergentes ont parfois un local et un savoir-faire comme par exemple : la forge et la couture.

Les micros entreprises dont le capital est compris entre 200 000 FCFA et 2 millions de FCFA soit 300 € et 3 000€. Ces entreprises ont une activité permanente et fonctionnent avec une technologie.

Cependant, il y a deux caractéristiques de micro entreprises :

- Les micros entreprises individuelles notamment avec les auto entrepreneurs
- Les entreprises familiales.

Comme le définissent Guitton et Vitry (1991), « l'entrepreneur est une personne (entreprise individuelle) ou un groupement de personnes (entreprises sociétaires qui supporte les risques de l'affaire. »

L'entreprise familiale est la première forme d'organisation hiérarchisée des biens et des services (Boungour Bazika, 2002). Les femmes qui créent des micro entreprises ont généralement le soutien de la famille (Boutillier, 2004).

Dans cette enquête sur l'entrepreneur à Dunkerque, Boutillier (2004) indique que « la famille joue un rôle très important dans la création d'entreprise. L'entreprise familiale, comme nous pouvons le constater, associe selon (Boungou Bazika, 2002) deux concepts à savoir : ceux de l'entreprise et ceux de la famille.

L'entreprenariat : Ce concept a été surtout enrichi par l'économiste Joseph Schumpeter et l'Ecole Autrichienne. Pour Schumpeter, « l'entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée ou une invention en une innovation réussie ». Pour Knight (1967), l'entrepreneur est celui qui prend les risques. Il est celui qui est prêt à mettre en jeu sa carrière, sa sécurité financière pour mettre en œuvre une idée. Quant à Jeffry Timmons, l'entrepreneur est une personne qui agit non en fonction des ressources qu'il contrôle mais qui poursuit une occasion.

De toutes ces définitions, les femmes migrantes en tant que propriétaires et créatrices de leurs activités peuvent donc à juste titre être appelées « entrepreneures », car en les observant et en menant cette enquête, nous nous sommes rendus compte qu'elles innovent (Schumpeter), prennent des risques (Knight) et sont à la recherche des opportunités d'affaires (Timmons, Stevenson).

L'informel : peut se comprendre comme toute activité qui échappe au cadre légal et officiel. L'expression « secteur informel » vient du Bureau International du Travail qui considère ce secteur comme « non structuré ».

Il existe sept critères selon Wikipedia pour caractériser le secteur informel :

- La facilité d'accès aux activités
- L'utilisation de ressources locales
- La propriété familiale des entreprises
- L'échelle restreinte des opérations
- L'utilisation de techniques simples et le nombre réduit de travailleurs
- Des qualifications qui s'acquièrent en dehors du système officiel
- Des marchés échappant à tout règlement et ouvert à la concurrence

Les réseaux sociaux : Un réseau social est une institution sociale fondée sur les relations entre acteurs (Granovetter, 2000). On doit ce terme à John Bernes et Elisabeth Bott (1954) qui distinguait deux types de réseaux sociaux, à savoir :

- Les réseaux sociaux de compétence
- Les réseaux de circonstance

Les migrantes africaines privilégient les réseaux de circonstance plutôt que les réseaux de compétence.

8. Présentation du questionnaire

Notre questionnaire a mis en évidence le concept de micro entrepreneure, notamment, son niveau d'études, ses activités, son identité, ses motivations, ses sources de financement et les obstacles qui ont guidé sa démarche dans le processus de la création de sa micro entreprise. Ainsi par le biais des questions : What, Who et Why ? (Que font ces micro entrepreneures ? Qui sont-elles ? Et pourquoi elles entreprennent ?

Tableau 2 : fiche signalétique de la micro entrepreneuse

Questions	Réponses
<i>Activités (What) Quelles activités ?</i>	
Quelle activité exercez-vous ?	
Votre activité concerne quel secteur ?	
<i>Identité (Who) Qui êtes-vous ?</i>	
Age	
Lieu de naissance	
Votre niveau d'études	
Votre nationalité	
<i>Why ? Les raisons qui vous ont poussé à créer une micro entreprise ?</i>	
Pourquoi avez-vous créé cette micro entreprise ?	☐ oui ☐ non
Chômage	☐ oui ☐ non
Discrimination	☐ oui ☐ non
Autonomie	
Raisons personnelles (estime, fierté personnelle)	
Si oui lesquelles ?	
Avez-vous bénéficié d'un financement ?	
Si oui de la part de	
Votre conjoint	☐ oui ☐ non
Votre mari	☐ oui ☐ non
Votre famille	☐ oui ☐ non

Si non	
Par vous-même	☐ oui ☐ non
Grâce à un prêt bancaire	☐ oui ☐ non
Grâce aux tontines	☐ oui ☐ non

8.1. La micro entreprise : un entrepreneuriat ethnique

Tableau 3 : ventilation des enquêtes par nature d'activité de l'entreprise

Activités	Nombre de micro entrepreneure	Pourcentage
Vente de tissus et autres produits exotiques	15	30 %
Coiffure	10	20 %
Couture	5	10 %
Restauration africaine	15	30 %
Vente de bijoux et objets d'art	5	10 %
TOTAL	50	100 %

L'essentiel des activités qui constituent les micro entreprises des femmes migrantes du Nord Pas de Calais touche essentiellement à la vente des produits exotiques, des tissus et pagnes africain. Ces produits peuvent être alimentaires (bananes, manioc, igname, poisson, etc...) ou encore des produits cosmétiques (éclaircissant, lait démaquillant et lait de beauté, beurre de karité) fort appréciés par les communautés africaines. C'est le cas des marchés de Wazemmes à Lille et Château Rouge dans le 18ème arrondissement de Paris.

Après la vente des produits exotiques, la restauration africaine semble être un des secteurs d'activités dans lequel les migrantes créent des entreprises. Ces activités concernent des commerces destinés aux africains du Nord Pas de Calais. D'où le paradigme de l'entrepreneuriat ethnique.

Qui sont ces micros entrepreneures du Nord Pas de Calais ? D'où viennent-elles ? Quel est leur niveau d'études ?

8.2. La création des micro entreprises : une affaire des 41 à 50 ans.

Tableau 4 : âge des enquêtées

Age de la micro entrepreneure au moment de la création	Nombre d'entrepreneures	Pourcentage
20 – 30 ans	1	2 %
31 – 40 ans	14	28 %
41 – 50 ans et plus	35	70 %
TOTAL	50	100 %

Les micro entreprises des migrantes du Nord Pas de Calais sont créées par des femmes de 41 à 50 ans et plus. Les tranches qui se situent entre 31 et 40 ans représentant 14 commerçantes, ce qui permet de conclure que les femmes d'origine africaine parviennent à créer qu'à partir de 41 ans. Cet âge peut être considéré comme « l'âge de la responsabilité ». La tranche se situant entre 20 et 30 ans peut être considéré comme celle de « l'immaturité et l'inexpérience dans la gestion des micro entreprises ». Même en Afrique, il est rare, voire rarissime d'observer des micro entrepreneures de 20 ans. Cet âge correspondant à l'entrée dans l'enseignement supérieur, notamment à l'université après l'admission au baccalauréat.

Tableau 5 : origine de ces femmes migrantes et créatrices de micro entreprises

Origine	Nombre de femmes
Femmes d'Afrique de l'Ouest	
Côte d'Ivoire	15
Bénin	5
Togo	5
Femmes d'Afrique Centrale	
Cameroun	10
RDC	10
Congo Brazzaville	5
TOTAL	50

L'origine de ces migrantes sont la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo pour l'Afrique de l'Ouest et le Cameroun, la RDC, le Congo Brazzaville pour l'Afrique Centrale, constituent un groupe de 25 femmes.

8.3. Location de ces migrantes dans le Nord Pas de Calais

Tableau 6 : répartition par ville des micro entrepreneures du Nord Pas de Calais

Villes	Nombre de micro entrepreneures
Lille	26
Dunkerque	11
Douai	3
Arras	3
Lens	2
Calais	2
Boulogne sur Mer	2
St Omer	1

La plupart des micros entrepreneures sont localisées dans le département du Nord. La métropole lilloise, du fait de son rayonnement régional, a sans doute favorisé le développement des activités des migrantes dans la région. Il faut aussi relever le fait que Lille soit à une heure de TGV de Paris, ce qui permet l'installation plus facile des micro entrepreneures qui souhaitent s'éloigner de la capitale.

La deuxième ville de prédilection de femmes entrepreneures d'origine africaine est Dunkerque, ville portuaire et universitaire, Dunkerque concentre quelques étrangers d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui viennent certes poursuivre leurs études supérieures, mais aussi s'installer de façon durable. Les micros entrepreneures rencontrées dans cette ville sont des femmes originaires surtout d'Afrique de l'Ouest notamment du Togo, du Bénin, deux pays ayant des ports très importants dans la sous-région Afrique de l'Ouest. Leur installation à Dunkerque a donc été facilitée par le fait que dans les villes portuaires il y a plus d'opportunités d'affaires que dans les autres villes. Pour ces femmes, la clientèle est constituée d'étudiants d'origine africaine et de la forte communauté africaine dans la région dunkerquoise.

8.4. Le niveau d'études très faible

La plupart des femmes micro entrepreneures interrogées ne possèdent pas de diplôme avant d'arriver en France. Une seule originaire du Cameroun est titulaire d'un baccalauréat littéraire obtenu à Douala au Cameroun.

Avant de créer leurs activités, certaines d'entre elles n'ont pas pu suivre de formation par le biais des boutiques de gestion.

Tableau 7 : répartition par niveau de formation des dirigeantes

Niveau de formation	Nombre de micro entrepreneurs
Sans diplôme avec un niveau primaire	49
Brevet des collèges	00
Bac	1
Bac + 3	00
Bac + 5	00
Doctorat	00
TOTAL	50

Les sans diplôme ont un niveau primaire d'instruction. Certaines d'entre elles parlent français tandis que d'autres souhaitent bénéficier d'une formation grâce aux boutiques de gestion.

Ceci permet d'affirmer que le diplôme ne constitue pas une condition pour créer surtout dans le Nord Pas Calais. Ce faible niveau d'instruction et de diplôme est sans doute dû au fait que la plupart d'entre elles sont originaires des pays où le droit à l'éducation et l'instruction des jeunes filles n'est pas une priorité, car l'image associée à la femme est celle de mère au foyer destinée aux travaux domestiques comme la cuisine, la garde des enfants, etc...

C'est pourquoi l'UNICEF, le fonds des Nations Unies pour l'enfance en partenariat avec l'UNESCO, l'organe des Nations Unies en charge de la culture et la science, ont lancé dans certains pays d'Afrique francophone, des campagnes contre cette image défavorable de la femme au foyer.

Le deuxième facteur explicatif de ce très faible niveau d'instruction, c'est le fait qu'elles sont arrivées en France quasiment à l'âge adulte, ce qui réduit leurs chances de qualification grâce à un parcours scolaire.

8.5. Les motivations à la création de micro entreprises

Plusieurs facteurs peuvent expliquer les motivations des migrantes africaines à la création de micro entreprises. Parmi celles-ci, on peut relever : le besoin d'autonomie et d'indépendance, les difficultés liées à l'accès d'un emploi stable, les discriminations, le chômage, la fierté, l'estime de soi, l'opportunité.

Tableau 8 : motivations des micro entrepreneurs

Motivations des micro entrepreneurs	Nombre d'entrepreneures
Indépendance, autonomie	5
Chômage	2
Fierté et estime de soi	1
Discriminations	40
Autres (perte d'emploi, envie d'entreprendre)	2
TOTAL	50

Elles sont 40 à nous affirmer qu'elles ont été victimes de pratiques discriminatoires, des discriminations à l'accès à la formation, des discriminations liées à l'emploi. Au départ, une de nos hypothèses était consacrée à la double discrimination dont ces femmes sont victimes du fait qu'elles sont noires et femmes.

Or en France, l'accès des femmes africaines au marché du travail est souvent plus difficile que celui des hommes. D'une manière générale, les femmes en France sont victimes de discriminations à l'embauche, du fait de leurs responsabilités familiales, du manque de formation.

Dans ce contexte, l'exercice d'une activité indépendante d'auto entrepreneure par la micro entreprise est le seul recours dont disposent ces femmes pour assurer leur subsistance ainsi que celle de leur famille.

Aujourd'hui, la place faite aux femmes migrantes originaires d'Afrique, la ségrégation spatiale, la précarisation spatiale qui les touchent peuvent les enfermer dans des cadres spatio-temporels qui limitent dans l'espace et dans l'avenir (Appay et Léomant, 1999). L'analyse de ces microsituations peut permettre d'évaluer de façon plus approfondie grâce à une autre étude, le phénomène des discriminations des migrantes africaines de France.

8.6. Le financement de ces microentreprises : le poids des tontines

Les tontines constituent la principale source de financement de la création de leurs micro entreprises. Après les tontines, viennent la famille, les prêts bancaires et l'épargne personnelle.

Tableau 9 : moyens de financement

Moyen de financement	Nombre de micro entrepreneurs	Pourcentage
Tontines	30	60 %
Famille	10	20 %
Prêts bancaires	5	10 %
Épargne personnelle	5	10 %
TOTAL	50	100 %

La femme micro entrepreneure bénéficie très peu de prêts bancaires. A cause de cet obstacle, les tontines se sont développées, apparaissant comme des « banques traditionnelles » au service de celles qui veulent entreprendre. Le contexte d'émergence des tontines en Afrique est la zone rurale. Les tontines étaient conçues au départ comme des « banques du pauvre ».

Une tontine, selon Boutman (1977) c'est une pratique socioéconomique utilisée par un groupe, une association, dans le but de la solidarité, l'entraide, grâce au crédit et à l'épargne.

Selon Gasse Hello (2000), il existe trois types de tontines, à savoir :

- Les tontines mutuelles qui sont les plus répandues et qui se fondent sur la solidarité entre ses membres et qui se connaissent bien.
- Les tontines commerciales qui permettent la collecte de fonds par un tiers qui en prend l'initiative et qui joue le rôle de banquier, prélevant une commission pour le service qu'il rend. Ces migrantes privilégient ces tontines commerciales dans la mesure où il y a un tiers qui joue le rôle de banquier et qui ajuste au mieux l'épargne collective et les prêts déboursés.
- Les tontines financières qui consistent à récupérer de l'argent déposé par les adhérents et qui est mis aux enchères selon les modalités statutaires définies.

A ce titre, il y a deux catégories de tontines :

- Les tontines rotatives dans lesquelles ces femmes chefs de micro entreprises versent une somme prédéfinie à une fréquence donnée (mensuelle, hebdomadaire, trimestrielle)
- Les tontines accumulatrices, qui constituent une forme de mutuelle destinée à venir en aide aux membres.

8.7. Facteurs socio et psychoculturels

Nous avons voulu étudier les facteurs socio et psychoculturels de nos enquêtées, notamment les prédispositions entrepreneuriales et managériales de certains groupes ethniques d'Afrique de l'Ouest (Ivoiriens, Togolais, Béninois) par rapport à celles d'Afrique centrale (Cameroun, Congo Brazzaville, RDC).

Les migrantes originaires d'Afrique de l'Ouest qui ont des traditions plutôt entrepreneuriales sont les ivoiriennes, suivies de béninoises et des togolaises. Et en Afrique Centrale, celles qui occupent la première place, ce sont les Camerounaises, ensuite viennent les congolaises (RDC et leurs homologues de Brazzaville).

Tableau 10 : prédispositions entrepreneuriales

Prédispositions	Pays	Nombre de micro entreprises
OUI	Côte d'Ivoire	15
NON	Bénin	5
NON	Togo	5
TOTAL	Afrique de l'Ouest	25

La Côte d'Ivoire étant un des pays phare d'Afrique de l'Ouest a une longue tradition du monde des affaires et de l'économie.

Après les récents événements malheureux qui ont endeuillé ce pays (guerre civile, coups d'état de 2000), l'heure est maintenant à la relance de l'économie.

Tableau 11 : prédispositions entrepreneuriales

Prédispositions	Pays	Nombre de micro entreprises
OUI	Cameroun	15
NON	RDC	7
NON	Congo Brazzaville	3
TOTAL	Afrique Centrale	25

La longueur d'avance du Cameroun, par rapport à ses voisins d'Afrique Centrale, s'explique par la situation sociopolitique de ce pays qui n'a pas connu les guerres civiles comme la RDC et le Congo Brazzaville. De plus, l'économie du Congo-Brazzaville et de la RDC était somme toute planifiée, empêchant les initiatives privées, tandis qu'au Cameroun, l'économie de marché a permis très tôt aux camerounais de se prendre en charge et donc de développer les micro entreprises.

9. Les limites de notre étude

Au terme de cette étude, nous avons relevé quelques limites. La première concerne l'enquête de terrain qui a été très difficile du fait de l'éloignement des villes concernées. La distance entre Lille et St Omer par exemple n'a pas permis d'explorer toutes les microentreprises des migrantes de St Omer.

La deuxième difficulté était liée aux enquêtes. Au départ, dans notre phase exploratoire, nous avons ciblé 500 chefs de micros entreprises d'origine africaine. Sur le terrain ce chiffre a été revu à la baisse du fait de micros entreprises fermées, dont les patronnes ont fait faillite. De 500 créatrices de micro entreprises dans le Pas de Calais, nous nous sommes retrouvés à 50 microentrepreneures.

Une troisième difficulté réside dans les entretiens que nous avons menés auprès de ces femmes. Nombre d'entre elles, du fait de leur faible niveau, n'ont pas bien répondu aux questions. Il a fallu user de beaucoup de patience pour arriver à mener ces entretiens.

Une dernière limite est liée au temps, le nombre de nos enquêtées aurait pu être supérieur à 100 si certaines ne nous avaient pas affirmé leur manque de temps.

10. Conclusion

En faisant l'étude des microentreprises des femmes migrantes du Nord Pas de Calais, nous avons été amenés à démontrer la vitalité des micro entreprises de ces femmes dans un pays où 30 % de femmes sont créatrices d'entreprises.

L'entrepreneuriat féminin au-delà des aspects ethniques, que notre étude a démontré, est en plein essor. Le succès qu'il rencontre dans la région Nord Pas de Calais à en croire le récent rapport de l'APCE (L'Association Pour la Création d'Entreprise) qui montre que grâce au programme régional de création et de transmission d'entreprise (PRCTE) au moins 67 % d'entreprises ont été créées depuis 2002.

Pour la seule année 2008, précise ce rapport, au moins 38 % de créations d'entreprises concernent le type commerce et 41 % le secteur des services.

Ce qui apparaît comme un fait nouveau, c'est l'entrepreneuriat migrant qui se développe dans la région. Notre étude aura eu le mérite d'amorcer une recherche sur les activités (What ?), l'identité (Who ?) et les motivations (Why ?) des créatrices de micro entreprises d'origine africaine résidant dans le Nord Pas de Calais.

Il y a quelques travaux sur l'entrepreneuriat migrant mais très peu sur l'entrepreneuriat de migrantes africaines.

Notre analyse a permis de distinguer plusieurs figures de ces femmes entrepreneures. Parmi celles-ci, figure de l'auto entrepreneure, celle qui crée et gère seule sa micro entreprise (Garitton, Vitry (1991)). La deuxième figure est celle de l'entrepreneure familiale dont les ressources ethniques peuvent provenir des tontines rotatives ou accumulatrices. Dans le contexte africain, une telle entreprise ne vise certes pas la croissance mais ce que Torres (2001) appelle « la sécurité des capitaux investis ». Or l'entreprise individuelle est distincte de l'entreprise familiale du point de vue de la propriété du capital. Dans l'entreprise familiale, le capital appartient à la famille et non à un individu comme c'est le cas dans l'entreprise individuelle. Dans l'entreprise familiale, le bénéfice est réparti entre les membres de la famille. Les valeurs qui guident les membres sont : la solidarité qui a toujours caractérisé les africains.

Cette étude a également permis de comprendre les motivations qui sont à la base de la création de ces microentreprises. Parmi ces motivations, il y a les difficultés liées à l'accès à l'emploi pour ces femmes et la double discrimination dont elles sont victimes.

Notre enquête de terrain a permis de confirmer les hypothèses émises au départ.

Ainsi, notre étude conclut que les microentreprises des femmes migrantes du Nord Pas de Calais sont des microentreprises individuelles, familiales et sont financées grâce aux formes d'épargne ethnique comme les tontines. Ces entreprises ont un réel poids dans l'économie même si certaines relèvent de l'informel.

Bibliographie

1. F. Divisa, l'épargne et la richesse collective, Paris 1969.
2. Alain Blanchet, l'entretien dans les sciences sociales, ed. Dunod, Paris 1985, 289p.
3. Martin Ekwe, Micros entreprises créées par les émigrés congolais n° 85/86, Kinshasa/Gombe 2001.
4. Emmanuel Lazega, Réseaux et structures relationnelles, éd. PUF, Que sais-je ? Paris 2007
5. Dromain M. Les associations rotatives d'épargne et de crédit au Sénégal, Thèse sciences de gestion, Université de Nice, 1989
6. Lemay D.L., Les changements d'une pratique sociale dans le processus d'urbanisation : Le « Kitemo » à Brazzaville. Thèse 3ème cycle, Université de Nice, 1983.
7. Nsolé J., Techniques et Pratiques populaires d'épargne et de crédit, Thèse de 3ème cycle, EHESS, Paris 1983.
8. Nzemen (M), 1988. Théorie et pratique des tontines au Cameroun, Yaoundé, Sopecam.

9. Henri Tchuente, 1991, Tontines et banques au Cameroun, le principe de la société des amis, Paris Karthala.
10. -Bakiott, Les réseaux et leurs enjeux sociaux, PUF 1983, 128 p.
11. Elias N, La Société des individus, Paris, Fayard, 1991
12. Maisonneuve J, Psychologie des affinités, Paris PUF, 1996
13. Merckle P, Sociologie des réseaux sociaux, Paris, La Découverte, 2004
14. Parlebas P, Sociométrie, réseaux de communication, Paris, PUF, 1992
15. Simmel G., Sociologie et épistémologie, Paris, PUF, 1981
16. Simmel G., Sociologie. Etudes sur les réformes de socialisation, Paris, PUF, 1999
17. Tarde G., Essais et mélanges sociologiques, Lyon, Stock, Paris Masso.
18. Lemieux, Réseaux et appareils, logiques des systèmes et langage des graphes, Sté Hyacinthe, Québec, Paris Maloine, 1982
19. Moscovici S., L'âge des foules. Un traité historique de psychologie des masses, Paris, Fayard, 1981

Articles

20. Lelart Michel (1991) « Les tontines et le financement de l'entreprise informelle », N° 91-18, UREF/AUPELEF
21. Sophie Boutillier « Femmes entrepreneuses à Dunkerque » Cahier du LABRII n° 196
22. Bekolo-Ebe, B (1987) « Le système des tontines ; liquidité, intermédiation et comportement d'épargne »
23. Lazega E. « Analyse des réseaux et sociologie des organisations », Revue Française de sociologie, Vol 35 n° 2
24. Julienne Zanga, Ingénieuses femmes d'Afrique, Sisyphe.org, 7 mars 2003
25. Banque Mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1989
26. Systèmes financiers et développement, Washington 1989, pp 134-144
27. Elina Devoué « Les tontines : enjeux collectifs fondements, micros entreprises, économie et humanisme, n° 353 juillet 2000.
28. Hugon P., « Incertitude, précarité et financement local : le cas des économies africaines », Revue Tiers Monde n° 145 de 1996.
29. Baumann E., Ervet J.M, « Proximité et risque financier en Afrique – Expériences sénégalaises », in Michel Lelart, AUPELF